



— FGJ

RAPPEL — FORMATION SYNDICALE EREHDAA RECONNAISSANCE ET DÉMARCHES DU PLAN D'INTERVENTION

Cette session, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 27 octobre 2026 de 9 h 30 à 15 h 30**, aux bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi sur place. Pour permettre la libération des participantes et des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 16 octobre 2026**, en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Melissa Hernandez par courriel : formation@allianceprof.qc.ca.



● **Amélie Piché Richard, vice-présidente**
Sébastien Bergeron, conseiller

L'AIR DU TEMPS



© Alliance

ESPÉRON !

Sans grande surprise — tous les sondages l'avaient prédit —, le Parti québécois (PQ) est maintenant à la tête du Québec. Heureusement, il s'agit d'un gouvernement minoritaire ! Après deux mandats d'un gouvernement majoritaire, qui a souvent gouverné dans sa bulle, sans suffisamment écouter les groupes concernés, et qui a fait adopter des projets de loi rarement à l'avantage des enseignantes, des enseignants et des syndicats, il était temps que ça cesse. La population a parlé et la Coalition Avenir Québec a récolté ce qu'elle a semé... Aucune ni aucun de ses député-e-s n'a réussi à se faire élire.

Avec ce nouveau gouvernement, souhaitons que nous puissions souffler un peu au cours des prochaines années. S'il ne veut pas retourner aux urnes à court terme, le PQ va devoir travailler en équipe, chercher des alliances et faire des compromis pour arriver à des décisions qui correspondent aux intérêts de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. N'est-ce pas ce qu'il a promis, au lendemain des élections ?

ÉTATS GÉNÉRAUX EN ÉDUCATION

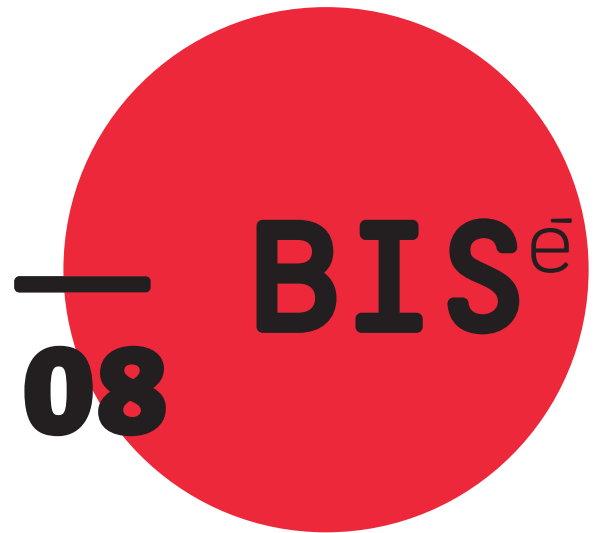
Lors du débat portant sur l'éducation organisé par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) le 21 septembre dernier, le PQ a répété à maintes reprises qu'il ne souhaitait pas prendre position sur les dossiers de l'éducation, à quelques exceptions près, avant la tenue d'un grand événement réunissant expertes, experts et spécialistes, afin de trouver des solutions et apporter de réels changements au réseau.

Les trois formations présentes ont reconnu l'ampleur du travail à accomplir et se sont dites favorables à la tenue d'États généraux sur l'éducation. Nous comptons sur le PQ pour donner suite à cet engagement et pour que cette démarche soit honnête, place les travailleuses et travailleurs du réseau, les élèves et les communautés au cœur de la réflexion et mène à des changements réels pour améliorer notre école publique.

ET L'ÉCONOMIE, DANS TOUT ÇA ?

Le PQ accède au pouvoir dans un contexte économique difficile et a évoqué un retour au déficit zéro en 2028-2029. Cela peut être préoccupant. Y aura-t-il des coupes dans le budget de l'éducation ? Et même s'il n'y en a pas, si les budgets ne sont pas bonifiés minimalement à la hauteur de l'inflation, nous vivrons une forme d'austérité cachée, qui se fera sentir dans nos classes au quotidien.

Or, l'école publique doit déjà composer avec la pénurie de personnel, la lourdeur de la tâche, les besoins grandissants des élèves et des infrastructures qui vieillissent. Dans le contexte des prochaines négociations, la tâche ne sera pas facile.



Lors de ce débat, d'autres pistes faisaient consensus : davantage de financement pour la francisation des adultes, une révision de l'indice de milieu socioéconomique, la rémunération des stages en enseignement et l'ajout de classes à ratios réduits. Les besoins sont nombreux et les investissements demeurent nécessaires. Le gouvernement de Paul Saint-Pierre-Plamondon respectera-t-il ses promesses ? Quelle est sa réflexion sur l'école à trois vitesses ? Et surtout, toutes ces solutions ont-elles été prises en compte dans son cadre budgétaire ?

BESOIN DES REVENUS

Dans tous les cas, on ose espérer qu'il sera moins enclin à distribuer des chèques aux contribuables pour faire plaisir, comme l'a fait son prédécesseur, au risque de réduire les revenus de l'État. Toutes les Québécoises et tous les Québécois doivent pouvoir continuer à bénéficier des services publics gratuits et accessibles, notamment en santé et en éducation.

Le nouveau gouvernement va devoir prendre position entre différentes visions de la société. Nous souhaitons qu'il fasse des choix qui permettent de renforcer les services publics et de répondre aux besoins de la population.

De notre côté, nous continuerons à défendre les valeurs syndicales qui nous animent : la solidarité, l'équité, la justice sociale et la défense d'une école publique forte.



Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir !

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

DIFFICULTÉS CONCERNANT VOTRE TÂCHE ?

Vous ne vous êtes pas entendu avec votre direction sur les éléments de votre tâche ou le temps reconnu ? Votre tâche ne respecte pas les encadrements de l'Entente nationale ou les encadrements au niveau de l'école ?

Vous pouvez déposer une demande de mécanisme de résolution des difficultés afin que la situation soit analysée en commun par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et l'Alliance (8-13.00 EN).

Voici les étapes à suivre afin de bien documenter votre dossier et déposer la demande.

1. Discuter avec la direction afin de tenter de trouver une solution.

- Envoyer des courriels à votre direction ou la rencontrer pour lui faire part de l'enjeu.
- Demander clairement d'apporter des modifications à l'élément en litige (nombre d'heures annuelles, tâche individuelle, etc.). Préciser les modifications demandées.
- Présenter des arguments soutenant la demande.

2. Documenter la situation.

- Conserver les traces des échanges avec la direction (date, heure, lieu, propositions effectuées de part et d'autre, réponses obtenues).

3. Si la difficulté persiste, il est impératif de transmettre un courriel à la direction faisant état du désaccord comprenant :

- les faits relatifs à la tâche en litige ;
- l'identification des éléments en litige ;
- les changements demandés à la tâche ;
- un délai raisonnable pour vous donner une réponse (ex. : 3 à 5 jours) ;
- une demande de réponse écrite.

4. Demander la mise en place du mécanisme de résolution des difficultés.

- Remplir le [formulaire](#) à cet effet.
- Joindre le courriel transmis à la direction faisant état du désaccord, la réponse obtenue (le cas échéant) et les documents pertinents.

Pour toute l'information quant à la tâche, [consulter notre site internet](#). Pour toute problématique, n'hésitez pas à contacter la personne conseillère de l'Alliance responsable du dossier de la tâche de votre secteur.



● **Sarah Archambault, conseillère (primaire)**
Jean-François Audet, conseiller (secondaire)
Chantal Forcier, conseillère (EDA)
Vincent Hamel Davignon, conseiller (FP)

RAPPEL SOUPER-CONFÉRENCE BIENVENUE À L'ALLIANCE

Ce souper-conférence gratuit se tiendra à la Plaza Antique, **le jeudi 29 octobre 2026 de 17 h 30 à 20 h 30**.

Les personnes intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 16 octobre 2026**. Pour toute information supplémentaire concernant votre inscription, y compris les modifications ou annulations, n'hésitez pas à contacter Melissa Hernandez par courriel à l'adresse suivante : formation@alliancedesprofs.qc.ca.



Au plaisir de vous rencontrer !
 ● **Valérie Barsalou, vice-présidente**

SOIRÉE DE NOMINATION DE PERSONNES DÉLÉGUÉES ET ASSEMBLÉE CONSULTATIVE POUR LES MEMBRES À STATUT PRÉCAIRE ET EN DÉBUT D'EMPLOI

L'Alliance organise une réunion lors de laquelle les membres à statut précaire de la formation générale des jeunes (FGJ) auront la possibilité d'élire des personnes déléguées qui pourront les représenter à l'Assemblée des personnes déléguées, en portant leur voix et en faisant connaître leur réalité.

Cette rencontre se tiendra en vidéoconférence Zoom **de 17 h 30 à 19 h le mardi 20 octobre 2026**. Elle permettra aux membres d'échanger et de procéder aux nominations.

Aucune expérience syndicale n'est nécessaire pour vous présenter aux élections. Cependant, vous devez être membre en règle afin de devenir personne déléguée. Sachez que nous sommes là pour vous soutenir. Il y a notamment des formations offertes par l'Alliance pour vous guider dans votre rôle de personne déléguée. La soirée sera aussi l'occasion de réfléchir aux enjeux et problématiques vécus par les profs en début de carrière au CSSDM, d'échanger avec vos collègues ainsi que de donner des pistes visant à valoriser les membres à statut précaire.

Pour pouvoir participer à cette soirée, prière de vous inscrire **avant 12 h, le vendredi 16 octobre 2026**, en remplissant ce [formulaire](#).



En espérant vous y voir.

● **Valérie Barsalou, vice-présidente**

RAPPEL — FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — LISTE DE PRIORITÉ — RENCONTRE D'INFORMATION

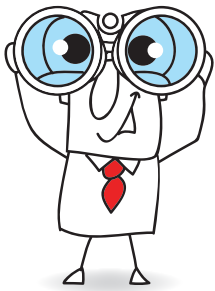
L'Alliance rappelle aux personnes enseignantes qui sont nouvellement inscrites sur la liste de priorité, mise à jour en octobre, qu'une rencontre d'information leur est offerte. Elle se déroulera **à 17 h 30 ce mardi 13 octobre**, sur la plateforme numérique Zoom. Pour y participer, vous devez vous inscrire en cliquant sur ce lien : https://us02web.zoom.us/join/registration?eC_fwQhHTGOz4GKLbO_LRw



● **Leslie Lemberger, conseillère**

APPELS DE CANDIDATURES — ÉCOLE PETER HALL

COMITÉ À LA NÉGOCIATION



L'Alliance lance un appel de candidatures afin de former le Comité de négociation de l'École Peter Hall. Ce comité sera formé de trois membres en règle et salarié-e-s de cette école ainsi que du conseiller syndical et de la membre du Conseil d'administration responsables des dossiers de cet établissement. La durée du mandat du comité est celle de la négociation. Rappelons que la convention collective en vigueur sera échu le 8 novembre 2027.



Durant l'année scolaire 2026-2027, le Comité à la négociation sera appelé à se réunir sous libération syndicale pour élaborer une proposition du cahier de demandes. Par la suite, tous les membres en règle et salarié-e-s seront convoqué-e-s à une assemblée d'unité de négociation de l'École Peter Hall (AUN-PH) pour décider de l'ouverture de la convention collective ou non, puis, selon cette décision, pour adopter le cahier de demandes.

COMPOSITION

- un-e enseignant-e ;
- un-e professionnel-le
- un-e employé-e du personnel de soutien ;
- une personne conseillère ;
- un-e membre du Conseil d'administration.

NOMINATION

Habituellement, le Conseil d'administration de l'Alliance étudie les candidatures reçues et achemine sa recommandation à l'instance décisionnelle qu'est l'Assemblée de personnes déléguées de l'École Peter Hall, qui doit l'approuver ou non, en conformité avec nos statuts. Afin de rendre le processus de négociation plus transparent et ouvert, le Conseil d'administration recommandera à l'Assemblée de personnes déléguées de transmettre cette décision à l'Assemblée d'unité de négociation de l'École Peter Hall. En acceptant cette proposition, tous les membres en règle seront convoqué-e-s pour élire leurs représentantes et représentants au Comité de négociation. À défaut, la nomination se ferait comme par les années passées, l'Assemblée des personnes déléguées de l'École Peter Hall approuvant alors la recommandation du Conseil d'administration.

Si ce mandat vous intéresse, veuillez soumettre votre candidature en remplissant ce [formulaire](#) **au plus tard à 15 h, le 27 octobre 2026.**



● **Amélie Piché Richard, vice-présidente**

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

L'Alliance lance un appel de candidatures afin d'ajouter un-e membre substitut au Comité de perfectionnement de l'École Peter Hall. Ce comité paritaire est formé de quatre membres, dont deux de la partie patronale et deux de la partie syndicale. Lors de chacune des rencontres, un-e membre en règle salarié-e et le conseiller syndical sont présent-e-s.

MANDATS

Le Comité de perfectionnement a divers mandats, dont :

- s'enquérir des besoins de perfectionnement en fonction des besoins du milieu scolaire ;
- définir annuellement les règles applicables à la présentation et à l'acceptation des projets de perfectionnement et en informer les salarié-e-s ;
- définir annuellement les sommes qui peuvent être allouées à chaque salarié-e lors d'activités de perfectionnement pour le transport et les frais de séjour.

NOMINATION

Le Conseil d'administration étudie les candidatures reçues et achemine sa recommandation à l'instance décisionnelle qu'est l'Assemblée de personnes déléguées de l'École Peter Hall.

Si vous souhaitez soumettre votre candidature, vous devez remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h le 27 octobre 2026.**



● **Amélie Piché Richard, vice-présidente**

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES FEMMES

Saviez-vous que le mois d'octobre est le Mois de l'histoire des femmes au Canada? Depuis 1992, cette célébration annuelle met en lumière les réalisations exceptionnelles de femmes qui ont marqué l'histoire du pays.

À cette occasion, nous souhaitons souligner l'apport remarquable d'une intellectuelle québécoise d'exception : **Jeanne Lapointe**. Trop souvent absente des livres d'histoire, elle a pourtant joué un rôle déterminant dans la Révolution tranquille. Elle a notamment été la seule femme laïque à siéger à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.

À ce titre, Jeanne Lapointe a été la principale rédactrice du *Rapport Parent*, à l'exception de la section portant sur le financement des écoles privées. Elle s'opposait fermement à l'octroi de subventions à ces établissements, convaincue que cette mesure risquait de compromettre l'égalité des chances en matière d'éducation. Quelle véritable visionnaire!

Première professeure de littérature à l'Université Laval, elle a exercé sa profession avec passion, rigueur et esprit d'innovation pendant 47 ans. Pionnière des études féministes au Québec, elle a aussi siégé à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada de 1967 à 1970, mieux connue sous le nom de Commission Bird, dont les travaux ont notamment mené à des recommandations favorisant la décriminalisation de l'avortement au Canada.

Ses idéaux de justice sociale, de démocratisation de l'éducation et d'émancipation des femmes méritent d'être mieux connus et célébrés. En ce Mois de l'histoire des femmes, rendons hommage à Jeanne Lapointe et à sa contribution exceptionnelle à notre histoire collective!



● **Shuka Gadbois, personne-ressource**

CRISE CLIMATIQUE, SYNDICALISME ET ÉDUCATION

L'environnement et les conditions de travail sont intimement liés. Les conséquences de la crise climatique sur les conditions d'apprentissage des élèves le sont tout autant. Réfléchir à l'avenir de nos milieux scolaires exige donc d'intégrer les enjeux de transition socioécologique dans l'aménagement, la rénovation et la gestion de nos établissements. C'est dans cette perspective que s'inscrit la journée de réflexion mise en place par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dans le cadre du Réseau environnement, qui vise à outiller nos membres et à imaginer collectivement des écoles plus résilientes, plus saines et mieux adaptées aux réalités de notre époque.

LE RÉSEAU ENVIRONNEMENT DE LA FAE

Les réseaux de la FAE sont des événements créés spécifiquement pour les membres de la base. Ils visent à informer et outiller les enseignantes et enseignants sur des sujets aussi variés que l'environnement, les droits LGBTQ2S+, les droits des femmes et la justice économique. Les ateliers et conférences permettent aux personnes participantes de mieux

agir sur ces variables qui exercent une influence sur les conditions de travail et d'apprentissage dans les écoles et proposent des moyens pour les intégrer dans l'enseignement.

ENVIRONNEMENT ET CONTRAT DE TRAVAIL

Les changements climatiques ne constituent plus une réalité lointaine : ils façonnent déjà notre quotidien et transforment les conditions dans lesquelles nous enseignons et apprenons. Les épisodes de chaleur extrême, la dégradation de la qualité de l'air, les problèmes liés à la qualité de l'eau et la présence de moisissures dans plusieurs établissements scolaires entraînent des répercussions directes sur la santé, le bien-être et les conditions de travail du personnel de l'éducation. Dans plusieurs régions du Québec, des écoles deviennent de véritables fournaises lors des périodes de chaleur, illustrant l'urgence d'adapter nos infrastructures aux nouvelles réalités climatiques. Mélanie Laroche, professeure à l'École de relations industrielle de l'Université de Montréal, et Julie Van Wickle du

syndicat des enseignant-e-s de Los Angeles, parleront de revendications environnementales dans le cadre de négociations de conventions collectives. Seront également présentés des ateliers et outils pour impliquer les jeunes et les milieux dans la lutte pour le climat.

À VOS AGENDAS

C'est le **11 novembre prochain** qu'aura lieu ce Réseau environnement de la FAE. Cette journée de réflexion se tiendra sous libération syndicale. Compte tenu des positions que l'Alliance a prises dans les derniers mois, nous souhaitons ardemment que beaucoup de membres y participent. Vous êtes intéressé-e-s ? Pour vous inscrire (**avant 15 h, le 23 octobre 2026**) et pour obtenir davantage d'information sur la programmation, consultez le site de l'Alliance.

● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**
Alexis Richard, conseiller



LA CLASSE OUVRIÈRE 26 27

APPLIQUONS LA THÉORIE

Le milieu de l'éducation montréalais et, plus largement, le monde syndical sont confrontés à une panoplie de défis. Ces derniers peuvent parfois mériter d'être abordés avec des approches novatrices. Dans les dernières années, nous nous sommes assis-es et nous avons réfléchi à nos façons de faire. Nous sommes allé-e-s voir ce qui se fait ailleurs, afin de nous inspirer des meilleures pratiques d'organisation dans le but de faire des gains.

Ainsi, la Classe ouvrière revient encore cette année avec comme objectif de mettre en application dans nos milieux les approches explorées au cours des dernières années. L'événement se tiendra en deux blocs : un premier l'après-midi du mercredi 4 novembre, puis un second l'après-midi du jeudi 11 mars et le vendredi 12 mars. Les personnes intéressées doivent s'engager à participer à l'entièreté des deux blocs. L'événement se conclura par un souper sous forme de cocktail.

Le nombre limité de places nous contraint à privilégier la présence de celles et ceux qui s'engagent, dès maintenant, à mettre en pratique des stratégies pour rallier une supermajorité des collègues de leur établissement. Ainsi, l'Alliance sélectionnera, parmi les personnes intéressées, celles dont les motivations répondent le plus aux objectifs poursuivis par la Classe ouvrière. Chaque école doit être représentée par une équipe de deux personnes, car le travail d'équipe est un fondement des approches préconisées. Les membres qui souhaitent y participer doivent remplir et acheminer ce [formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 23 octobre**, en prenant soin de détailler leur parcours militant et leurs motivations dans l'application des méthodes d'organisation syndicale nouvelles.

● **Shuka Gadbois, personne-ressource**
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Alexis Richard, conseiller



APD DU 6 OCTOBRE

NOMINATION DE LA DÉLÉGATION AU CONSEIL FÉDÉRATIF (CF)

L'Assemblée des personnes déléguées a élu les membres suivante-s :

- Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance
- Patrick Trottier, vice-président de l'Alliance
- Dominique Bouchard, école des métiers des Faubourgs de Montréal
- Francis Lapointe, école des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
- Sylvie Lemay, centre Marie-Médiatrice
- Afifa Ayari, école St-Isaac-Jogues
- Ardrine Jean-Pierre, école La Visitation
- Audrey Rathé-Nolin, école Arc-en-Ciel
- Maude Pollender, école Lucille-Teasdale
- Élyse St-Arnaud, école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
- Sébastien Lucero, école St-Émile
- Valerie Ouellet, école Laurier
- Vitmira Murataj, école St-Gabriel-Lalemant
- Jules Meunier, école de l'Étincelle
- Pénélope Beauchemin, école Jeanne-Mance
- Wennita Charron, école Georges-Vanier
- Sébastien Jean, école Jeanne-Mance
- Marie-France De Montigny, école Louis-Riel
- Chantal Lemay, école de la Lancée
- Martin Verrette, école Sophie-Barat
- Philippe Simard, école Jeanne-Mance
- Marc Bolduc, école Joseph-François-Perreault

NOMINATION DE LA DÉLÉGATION AU CONSEIL FÉDÉRATIF DE NÉGOCIATION (CFN)

L'Assemblée des personnes déléguées a élu les membres régulières et réguliers suivante-s :

- Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance
- Patrick Trottier, vice-président de l'Alliance
- Dominique Bouchard*, école des métiers des Faubourgs de Montréal
- Pascale Pagé*, centre Champagnat
- Afifa Ayari, école St-Isaac-Jogues
- Élyse St-Arnaud, école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
- Ismaël Seck, école Lucien-Pagé

*En alternance à titre d'observatrice ou observateur.

Quatorze autres personnes ont aussi été nommées comme membres substitués.

NOMINATION AU COMITÉ D'ÉLECTION

L'Assemblée des personnes déléguées a élu Jeremy Lachaine, à titre de membre du Comité d'élection jusqu'à la fin du mandat 2024-2027.

NOMINATION AU CPCREHDA

L'Assemblée des personnes déléguées a élu à titre de membres substitués Dominique Bélanger, école Père-Marquette, et Ismaël Seck, école Lucien-Pagé.

NOMINATION DES GROUPES TÉMOINS

L'Assemblée des personnes déléguées a soumis la candidature des personnes suivantes à titre de candidate-s aux groupes témoins de la FAE.

Champ 01 – adaptation scolaire

- Marc Bolduc, école Joseph-François-Perrault, classe spécialisée secondaire
- Martin Verrette, école Sophie-Barat, dénombrement flottant secondaire
- Jules Meunier, école de l'Étincelle, classe spécialisée primaire

Champ 2 – préscolaire

- Ardrine Jean-Pierre, école La Visitation

Champ 3 – primaire

- Emilie Décarie, école St-Jean-de-Brébeuf, 6^e année
- Marlène Gajac Caron, école Simonne-Monet, 5^e année
- Vitmira Murataj, école St-Gabriel-Lalemant, 2^e année

Champs de spécialistes au primaire

- Caroline Lavoie, école St-Grégoire-le-Grand, champ 7 – arts plastiques
- Gabrielle Joannette, école Le Plateau, champ 6 – musique
- Jeremy Lachaine, école La Mennais, champ 4 – anglais

Matières à périodes nombreuses au secondaire

Champ 8 – anglais, langue seconde

- Marie-Pierre Tardif, école Pierre-Dupuy

Champ 12 – français

- Valérie Gagnon, école Marie-Anne

Champ 13 – mathématiques/sciences

- Pénélope Beauchemin, école Jeanne-Mance (sciences)

Champ 17 – histoire/géographie

- Gabriel Morissette, école Chomedey-De Maisonneuve

Matières à périodes moins nombreuses au secondaire

Champ 10 – musique

- Louis-Philippe Lavigne, école Sophie-Barat

Champ 11 – arts plastiques

- Émile Lacombe, école Lucien-Pagé

Champ 14 – culture et citoyenneté québécoise

- Sébastien Jean, école Jeanne-Mance

Enseignant-e-s-ressources au secondaire

- Wennita Charron, école Georges-Vanier

Champ 20 – Accueil

- Rachel Saintus Hyppolite, école Félix-Leclerc

Advenant que certains postes ne soient pas dotés, l'Assemblée des personnes déléguées a mandaté le Conseil d'administration de l'Alliance à pourvoir les vacances afin d'envoyer une liste complète à la FAE.

Consulter les décisions de l'APD.

